

Déclaration prononcée par M. Malick Thierno Sow, Deuxième Conseiller, Mission permanente du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies, lors du débat général de la 29^{ème} session du Comité de l'information (2 mai 2007)

Vérifiez au prononcé

Monsieur le Président,

C'est un réel plaisir pour ma Délégation de vous voir présider, pour la première fois, les travaux de la session annuelle du Comité de l'Information. Ma Délégation s'en réjouit d'autant plus que vous êtes un ressortissant d'un pays ami du Sénégal et qui est bien placé pour revendiquer légitimement les bénéfices et les bienfaits de la diversité culturelle à travers un multilinguisme bien assimilé.

Aussi, au nom de la Délégation sénégalaise, je voudrais vous adresser nos vives félicitations à l'occasion de votre brillante élection et confondre dans le même éloge les autres Membres du Bureau du Comité de l'information.

Ma Délégation adresse également ses sincères félicitations au nouveau Secrétaire général adjoint, M. Kiyotaka Akasaka, pour sa nomination récente à la tête du prestigieux Département de l'information.

En nous associant aux félicitations exprimées pour votre élection, je tiens à vous assurer, M. Akasaka, de l'appui et du soutien sans faille du Sénégal dans l'accomplissement de votre redoutable mission.

Enfin, ma Délégation tient à rendre un vibrant hommage à M. Shashi Tharoor pour son engagement au service des Nations Unies et des résultats tangibles qu'il a réussi à accomplir durant les nombreuses années à la tête du DPI.

Qu'il me soit permis de préciser que ma Délégation souscrit entièrement à la déclaration faite par le Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Monsieur le Président,

La restructuration entamée au sein du Département de l'information depuis maintenant quelques années a permis de donner une nouvelle image et une dynamique toute particulière à son travail et a facilité depuis lors la diffusion d'informations justes, objectives et fraîches portant sur les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le monde entier.

Le Département de l'information a réussi admirablement, au cours de ces dernières sessions, à diffuser les travaux et les décisions des organes essentiels de l'ONU en optant pour une maîtrise de l'information devenue plus accessible et davantage ciblée.

Ma Délégation encourage le Département de l'information à continuer cette dynamique enclenchée

qui vise à promouvoir la vraie image des Nations Unies en tant qu'institution ouverte et transparente, notamment par le renforcement de ses capacités qui contribuent à cimenter une opinion publique internationale favorable aux buts et aux principes de l'Organisation.

Ma Délégation se félicite des efforts louables menés par le Département de l'information en vue d'améliorer de manière constante la qualité et le service fournis par le Centre des Nouvelles sur le site web de l'ONU et l'exhorte à faire siennes les décisions et recommandations concernant le respect du principe de la parité des langues.

Monsieur le Président,

Concernant le principe de la parité linguistique, ma Délégation se félicite des efforts accomplis dans l'amélioration de la situation du multilinguisme au sein du Système des Nations Unies et exhorte le DPI de tout mettre en œuvre en vue de l'application concernant le principe du respect des langues.

Monsieur le Président,

L'Assemblée générale, dans sa résolution A/RES/61/24 adoptée le 1^{er} décembre 2006, a bien voulu renouveler au Département de l'information sa décision pour l'organisation, à l'intention des journalistes, de rencontres ou colloques internationaux, régionaux et nationaux visant notamment à sensibiliser l'opinion publique à la question de Palestine et de continuer à apporter une aide au peuple palestinien pour le développement des médias, notamment de renforcer le programme annuel de formation de journalistes palestiniens de la presse écrite, de la radio et de la télévision.

Dans cette perspective, ma Délégation félicite le DPI pour son action de sensibilisation de l'opinion publique à la question de Palestine par son programme spécial d'information mais l'encourage aussi à redoubler d'efforts sur cette importante question qui préoccupe au premier chef mon pays et de continuer à suivre attentivement l'évolution de la situation concernant la question de Palestine, d'offrir sa coopération, sa collaboration et son soutien aux associations des sociétés civiles palestiniennes pour mobiliser toujours plus la solidarité et le soutien de la Communauté internationale en faveur du peuple palestinien avec pour objectif global de promouvoir l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et le règlement pacifique de la question de Palestine.

Ma Délégation encourage toutes les délégations à soutenir les recommandations et décisions portant sur les programmes d'information du Département de l'information publique du Secrétariat sur la question de Palestine.

En saluant le rôle pertinent et crucial que joue le Département de l'information dans la diffusion impartiale, transparente et crédible de l'information, je voudrais renouveler l'appui du Sénégal sur l'importance qu'il convient d'accorder aux Centres d'Information des Nations Unies dans les Pays en développement, notamment en Afrique au Sud du Sahara.

En effet, le renforcement des CINU localisés en Afrique continue de jouer un rôle majeur et essentiel

dans la connaissance des buts et principes de l'ONU mais également dans son rayonnement dans la vulgarisation de ses activités et dans sa mission cardinale d'informer juste et vrai les opinions publiques sur les multiples activités de l'ONU et surtout d'en diffuser une image positive.

Monsieur le Président,

Ma Délégation, qui a eu l'occasion d'évoquer, lors du débat interactif, la démarche des Hautes Autorités sénégalaises visant à soutenir par tous les moyens la création d'un Centre régional d'information des Nations Unies à Dakar couvrant les Pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui prendrait en charge les préoccupations prioritaires similaires de la vaste communauté francophone, voudrait appeler votre attention sur la nécessité de tenir compte des voies et moyens pour concrétiser cette volonté.

Je tiens à exprimer à M. Akasaka, d'ores et déjà notre profonde satisfaction pour l'oreille toute attentive et pour la disponibilité qu'il a bien voulu manifester à l'endroit de la proposition judicieuse des Autorités sénégalaises de l'étudier de manière positive.

Nous exprimons notre sincère appréciation au DPI pour les efforts constants qu'il accomplit en direction des organisations non gouvernementales, de la société civile, des institutions scolaires et universitaires, du secteur privé pour bâtir solidement et utilement des faisceaux de convergences et des partenariats robustes qui sont des vecteurs irremplaçables dans la dissémination et la connaissance des activités multiformes de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Ma Délégation se félicite de la contribution remarquable que le Département de l'information continue à apporter aux Organes des Nations Unies principalement au Département des opérations de maintien de la paix, dans la définition et la formation de stratégies de communication qui vise à fournir des informations justes sur les nouvelles activités de maintien de la paix et sur bien d'autres tâches prioritaires du DPKO.

Monsieur le Président,

Ma délégation encourage vivement le DPI à accentuer ses efforts pour aider à faire comprendre au monde la nécessité urgente de réduire l'écart numérique qui sépare le Nord et le Sud et des manquements graves qui en résulteraient si l'on ne prenait pas les mesures qui s'imposent.

C'est pourquoi, ma Délégation lance un vibrant appel au DPI pour faire connaître davantage les résultats positifs enregistrés par le Fonds de Solidarité numérique destiné à apporter les solutions idoines aux financements de la fracture numérique.

Monsieur le Président,

Face à la mondialisation qui se déroule sous nos yeux, il ne fait aucun doute que l'impact de

l'information sur les Nations est devenu sans conteste, un vecteur déterminant de développement, tant économique, culturel que social.

Aujourd'hui, il est devenu plus facile de mesurer l'impact direct de l'information sur les secteurs et activités de la vie humaine.

Eu égard aux multiples défis, aux tendances et évolutions actuelles qui se dessinent ici et là, ma Délégation voudrait appuyer l'orientation visant à procéder à la mise en œuvre d'une politique de contrôle et d'évaluation systématique de l'impact des activités du secteur de l'information, en vue d'en accroître la transparence, la visibilité et surtout l'efficacité.

Je ne terminerai pas sans, bien naturellement, rendre un hommage appuyé à la grande famille des professionnels de l'information et de la communication qui, souvent au prix de leur vie, tentent tous les jours de faire connaître à l'humanité les activités de l'ONU et, pour tout dire, rendre visible la voix du monde.